



Déterminés jusqu'au retrait !

Les manifestations du 6 et du 13 avril ont une fois de plus été nombreuses, et ont rassemblé dans les rues des grandes villes, mais aussi des petites, des jeunes, des travailleurs, des retraités. De quoi faire trépigner le gouvernement, pour qui tous les moyens sont bons pour décourager ceux qui luttent : lacrymogènes, gardes à vue, menaces judiciaires contre des grévistes... Mais force est de constater pourtant qu'après 12 journées de mobilisation, le mouvement est encore bien vivant.

Ils en sont malades

La veille du 6 avril, l'intersyndicale s'était rendue à Matignon sur invitation de la Première ministre... Pour en ressortir après une heure de réunion. Visite chez une Élisabeth Borne qui avait annoncé par avance qu'il n'y aurait pas le moindre espace pour une négociation, sans doute attendue par les directions syndicales. Mais le gouvernement essaye maintenant de temporiser : il veut respecter la « convalescence » des travailleurs qui auraient à avaler la pilule de la réforme. Pour l'instant les manifestants sont en pleine forme, c'est le gouvernement qui est malade de nous voir toujours dans la rue !

Face à l'opposition qui continue de s'exprimer, le gouvernement a choisi la stratégie de la matraque. S'il espérait peut-être au début compter sur l'encadrement du mouvement par les directions syndicales pour contenir la colère, ou simplement sur la lassitude, il a changé son fusil d'épaule. D'autant qu'en plus des journées d'actions, les rassemblements spontanés de travailleurs en colère se sont multipliés après l'annonce du 49.3, avec des liens qui se tissent entre les secteurs en grève, qui se donnent mutuellement du courage pour continuer. D'où la peur du gouvernement des patrons, qui a durci la répression, les arrestations arbitraires, les réquisitions. Mais l'abus de pouvoir est parfois un peu trop visible : à Rouen, le tribunal administratif a décidé de suspendre les réquisitions de grévistes à la raffinerie TotalEnergies de Gonfreville-l'Orcher, et à Paris des interdictions de manifestations ont été annulées.



Une seule réponse : la mobilisation

Pendant que Borne fait face à la grande muraille des mobilisations, Macron préfère partir visiter la Chine. Voyage diplomatique dont on retient surtout une petite phrase du genre de celles qui attisent la flamme : « Quel est le taux de gréviste depuis 15 jours ? Il est à un niveau historiquement très faible. (...) Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt... » Son mépris habituel pour les travailleurs masque mal le malaise du président face à 3 mois de mobilisation sur les retraites, auxquels s'ajoutent les nombreuses grèves sur les salaires qui témoignent d'une ébullition dans divers secteurs du monde du travail.

Ébullition dont le patronat et le gouvernement craignent plus que tout qu'elle se généralise. Car c'est bien cette propagation de la grève qui pourra faire mentir Macron. Il sait bien que la grève des éboueurs pourrait reprendre à Paris. Il sait bien que d'autres pourraient les suivre. Et il sait bien que la majorité de la population soutient toujours le mouvement.

Vendredi 14 avril, c'est au Conseil constitutionnel de donner son feu vert à cette loi. Il n'y a aucune illusion à avoir sur cette institution faite de vieux politiciens à la retraite. Pour mémoire, le dernier projet censuré par le Conseil était la proposition de taxer les très hauts revenus à 75 % sous le gouvernement Hollande. Le Conseil écarte les réformes quand on lui demande. C'est sous la pression que le mouvement réussit à mettre sur le gouvernement et le patronat que les « sages » du Conseil retoqueront peut-être 2 ou 3 éléments annexes, histoire de laisser entendre qu'on pourrait éviter le pire lors de l'application du projet de casse des retraites. Et Laurent Berger lui emboîte le pas, en annonçant sur BFM qu'il ne « remettra pas en cause la légitimité du Conseil constitutionnel »... Mais nos vies valent plus que la constitution de la République !

Si Macron et Borne n'ont pas compris, et font valider par le Conseil leur réforme déjà passée à coups de 49.3, la colère pourra monter encore d'un cran. Elle ira jusqu'au retrait !

La nuit est cancérogène

Le cancer du sein d'une ancienne infirmière vient d'être enfin reconnu comme maladie professionnelle. De nombreuses études « montrent un risque de cancer du sein accru quand on travaille de nuit ». Selon une étude polonaise, le risque est multiplié par 2,6 si une femme a travaillé de nuit au moins 6 mois dans l'année. Ce risque est multiplié par 3 si on travaille au moins 3 nuits de suite par semaine. Un risque aggravé au bout de 10 ans de travail de nuit !

En 12 heures

L'Institut national de la recherche et de la sécurité constate que l'horaire en 12 heures entraîne : prise de poids, augmentation des erreurs, des accidents de travail et de trajet, des conduites addictives, des TMS et pathologies dorsales, des troubles cardiovasculaires, etc. La direction de l'hôpital est friande de ces horaires à rallonge. Elle veut les imposer de plus en plus. Selon l'École des hautes études en santé publique, l'organisation en 12 heures à l'hôpital permet de réduire les effectifs de 3,5 % par rapport à un planning en 7h30 ou 10 heures. Leur but ? Réduire toujours plus le personnel. Le nôtre ? Imposer des embauches ! Les embauches, c'est la santé.

Au CHU de Bordeaux, une victoire après 3 mois de lutte

La grève de l'équipe paramédicale du service de réanimation pédiatrique du CHU de Bordeaux s'est achevée fin mars. La quasi-totalité de l'équipe était en lutte depuis le 26 décembre 2022 : puéricultrices, assistantes puéricultrices, infirmières et aides-soignantes. Et elles ont décroché une bonne partie de leurs revendications : un mois de formation minimum pour les nouvelles soignantes, un poste de puéricultrice supplémentaire, ainsi qu'une auxiliaire de nuit. C'est une victoire qui donne confiance pour la suite ! Elle envoie aussi un message clair à tous les collègues : il n'y a rien à attendre de la part de la direction qui ne pense qu'à faire tourner l'hôpital avec le moins de moyens et de personnel possible. Seules les luttes des soignantes et soignants eux-mêmes peuvent améliorer les choses !

La fin des fermetures de service ! Enfin presque...

Le plafonnement des rémunérations des médecins intérimaires (1 390 € pour 24 heures de garde à partir du 4 avril) ne provoquera pas de « fermetures sèches » de services hospitaliers, a assuré lundi matin François Braun sur BFMTV. Enfin, « pour les 3 premières semaines d'avril » en tout cas. Pour la suite, il ne répond plus de rien. En tout cas on suivra attentivement la situation, parce qu'il n'est même pas sûr que le ministre arrive à respecter sa parole, ne serait-ce que 3 petites semaines.

Pour contrer l'offensive générale du gouvernement, ripostons tous ensemble !

Bien que chaque service ait ses spécificités propres, tous souffrent globalement des mêmes maux : le manque de personnel, les conditions de travail dégradées et les bas salaires entraînent des fermetures de lits voire de services entiers ainsi que des difficultés de recrutement. Comment sortir de ce cercle vicieux ? Déjà en augmentant les salaires, qui sont bien trop bas ! Et en finir avec les plannings pourris, les jours de RTT sucrés sans préavis... Et le gouvernement ne nous fera pas croire que les caisses sont vides. Notre société déborde de richesse ; il n'y a qu'à voir les profits record et les aides publiques généreuses que les patrons empochent chaque année, ou encore le budget monstrueux alloué à l'armée par Macron... C'est par un mouvement de grève généralisé de l'hôpital que les travailleuses et travailleurs de la santé pourront forcer le gouvernement à sortir le chèque !

Fin de l'obligation vaccinale à l'hôpital

La Haute Autorité de santé a mis fin à l'obligation vaccinale pour les soignants, et donc aux licenciements des personnels hospitaliers. Une nouvelle pas anodine. Car si personne ne peut contester l'importance et l'utilité du vaccin, et la nécessité que chacun soit vacciné, il faut bien rappeler que ces licenciements sont dégueulasses. Macron et son gouvernement ont été

incapables de combattre efficacement le virus mais ont, comme le reste du temps, voulu faire payer aux travailleurs leur incurie !

Témoignage d'une médecin urgentiste à Sainte-Soline

Dans un témoignage glaçant publié sur Reporterre, Agathe raconte la féroce répression policière au week-end de mobilisation (25-26 mars) contre les mégabassines à Sainte-Soline. À peine arrivée, la police tirait sur la foule. Les blessures qu'Agathe a soignées ne sont pas des chevilles foulées, mais des plaies et fractures dues à des flash-ball, grenades de désencerclement. Le Samu a été appelé pour venir en secours aux blessés graves et urgences vitales, mais les gardes mobiles n'ont pas laissé passer les ambulances. Non seulement la police blesse gravement les manifestants, mais elle empêche les soins. C'est un choix du gouvernement : nous faire taire de force.



La solution pour financer les caisses de retraites !

5 banques françaises sont accusées de fraude fiscale pour un montant total de 140 milliards d'euros sur 20 ans. Une modeste somme qui permettrait de largement renflouer les caisses de retraite si elles devenaient déficitaires – les prévisions gouvernementales prévoient environ 10 milliards de déficit dans 10 ans. Tous ces milliards ne sont pourtant qu'une goutte d'eau dans l'océan des profits accumulés par les actionnaires oisifs qui dominent la société. Comme le dit très bien un slogan familier aux manifestants : « De l'argent, il y en a, dans les caisses du patronat ! »

Le 28 avril, journée nationale sans internes

Travailler 58 heures par semaine, gagner moins qu'un Smic horaire en première année, assumer les surcoûts liés au logement et au transport qui ont un impact colossal sur le pouvoir d'achat, c'est le quotidien des internes de médecine. Ces derniers subissent des conditions de vie et de travail qui les empêchent de se former correctement. Pour protester contre cette situation intenable, l'Intersyndicale nationale des internes appelle à une journée nationale sans interne le 28 avril, toutes spécialités confondues. Les revendications incluent un décompte du temps de travail fiable et une revalorisation des salaires. Une mobilisation que la totalité des salariés de la santé auraient mille fois raison d'imiter !

Un RIP pour enterrer la lutte ?

Alors que le monde du travail met le gouvernement sous pression depuis trois mois par les manifs et les grèves, la gauche remet sur le tapis des outils institutionnels contre la réforme des retraites. Après le cirque parlementaire et la motion de censure, PCF, EELV, LFI et PS ont une nouvelle fausse bonne idée : le référendum d'initiative partagée (RIP). Comme tout le monde est contre les 64 ans, il suffirait de voter. Sauf que dans la démocratie des riches, c'est plus compliqué que ça. Après validation par le Conseil constitutionnel, il faut attendre 9 mois et récolter 4,8 millions de signatures pour espérer qu'à la fin, Macron organise un référendum... sous 6 mois. Le RIP n'est pas une arme pour les travailleurs, il ne peut être qu'une issue de secours pour Macron. C'est une façon d'enterrer la lutte, et pas la réforme. Alors on continue de se battre, jusqu'au retrait !

Allemagne : une « méga-grève » qui en appelle d'autres

Le 27 mars, une grève paralysait les transports – maritimes, aériens et les transports en commun – et quelques autres secteurs. Elle était appelée par 2 syndicats en parallèle, fait inhabituel en Allemagne. Baptisée « méga-grève » par les médias, qui se sont jetés sur l'occasion pour discréditer les syndicats et envisager un durcissement du droit de grève, elle a notamment mobilisé des dizaines de milliers de cheminots : aucun train à longue distance n'a circulé ! Les négociations sont en pause jusqu'à Pâques, mais d'autres grèves similaires pourraient suivre. Habités aux grèves ficelées, site par site, syndicat par syndicat, souvent de courte durée, les grévistes ont pris conscience de leur force collective. Faire grève tous ensemble, partout en même temps : voilà une bonne habitude à prendre !

